

- COMMUNE DE SOUMENSAC -

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 novembre 2022

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : **11**

Nombre de membres en exercice : **11**

Date de convocation du Conseil Municipal : **15/11/2022**

Date d'affichage de la convocation : **16/11/2022**

**L'an deux mille vingt-deux,
Et le 21 novembre,**

A 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PATISSOU Bernard, Maire.

Présent(e)s : Mmes **MAURY- BOUET** Annie. **CHATEAUNEUF** Béatrice. **FRAMARIN** Valérie.
VAN DE VEN Adrienne.

Mrs **PATISSOU** Bernard. **GATEL** Alain. **SIMEON** Lionel.
VAN DE VEN Jean.

Absent(s) excusé(s) : Mrs **TESTET** Jacques. **DELAGE** Olivier. **LESPINE** Roland.

Pouvoir(s) : NÉANT

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le Conseil Municipal a désigné **Mme MAURY-BOUET** pour remplir les fonctions de secrétaire.

ORDRES DU JOUR :

- État des crédits consommés
- Orientations budgétaires
- Analyse des coûts de l'Énergie
- Questions diverses

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET: ÉTAT DES CRÉDITS CONSOMMÉS

M. le Maire fait part à son conseil de l'état des crédits consommés au 17/11/2022, soit :

-Total Dépenses de fonctionnement : 124 043.61 €

-Total Dépenses d'investissement : 24 724.93 €

-Total Recettes de fonctionnement : 158 069.28 €

-Total Recettes d'investissement : 18 252.73 €

OBJET: ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le Conseil Municipal échange sur les projets d'investissements. Pour l'année 2023, le projet d'investissement sera la création de l'espace multifonctionnel dont les travaux devraient débuter à la mi-février 2023.

OBJET: ANALYSE DES COÛTS DE L'ÉNERGIE

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée les nouveaux tarifs de l'énergie applicable en 2023.

Le prix au Kw sera multiplié par 3 et les abonnements augmenteront aussi. La commune sera donc impacté en dépenses de fonctionnement par l'augmentation du coût de l'énergie, et le conseil échange sur les possibilités de réduction de consommation sur les bâtiments communaux.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

-Installation des décorations de décoration de Noël.

-Compte-rendu du courrier du CAUE sur la visite pour le projet de rénovation du groupe scolaire.

La séance est levée à 20 h 30.

Le Maire,

M. Bernard PATISSOU.